

- **Un observatoire des prix et des marges**
- **Quand la traçabilité devient la norme**
- **La performance financière des PME de la transformation alimentaire**

Un observatoire des prix et des marges

En 2008, le gouvernement français a mis en place l'Observatoire des prix et des marges, organisme qui a pour mandat d'étudier la formation des prix et d'évaluer notamment les marges obtenues par la grande distribution. De cette manière, le gouvernement français veut apporter les meilleures réponses possible concernant l'augmentation des prix des produits alimentaires.

L'Observatoire des prix et des marges vient de publier ses premiers résultats. Portant sur le jambon tranché et la viande de porc, l'étude couvre la période de 2001 à 2007 pour le jambon et de 2000 à 2009 pour les coupes de porc frais.

Ainsi, du prix payé par le consommateur pour le jambon tranché, 17 % revient au producteur agricole, 5 % à l'abattoir-découpeur, 29 % au transformateur-charcutier et 44 % au distributeur. L'État retient 5 % sous la forme de taxes de vente. La part du producteur agricole a diminué de l'ordre de 3,8 % en moyenne par année de 2001 à 2007, tandis que les parts de l'abattoir-découpeur, du transformateur-charcutier et du distributeur ont augmenté respectivement de 3,1 %, de 1,6 % et de 0,5 %.

Chacun de ces acteurs doit ensuite payer ses propres charges pour dégager un résultat net. Le résultat net du transformateur-charcutier serait l'équivalent de 0,5 % du prix versé par le consommateur et celui du distributeur, de 4 %. L'étude ne fournit pas le résultat net pour les abattoirs-découpeurs.

Dans le cas des produits frais de porc, 36 % de la somme versée par le consommateur va au producteur agricole, 11 % à l'abattoir-découpeur, 35 % au détaillant; 13 % de cette somme compense la perte au débitage et l'État retient une tranche de 5 % par l'entremise des taxes de vente.

La part que reçoit l'abattoir-découpeur est à la hausse depuis 2003. Celle de la distribution a enregistré une hausse sensible pendant l'année 2001; elle a ensuite diminué de 2002 à 2004, sans toutefois revenir au niveau antérieur à 2001; puis, elle a progressé de 2006 à 2008, pour finalement connaître un « reflux » en 2009.

L'étude ne rend malheureusement pas compte du résultat net de ces maillons de la chaîne pour les produits de porc frais une fois leurs dépenses déduites.

Dans les prochains mois, l'Observatoire va se pencher sur les prix du lait et des fruits et légumes.

Sources : *Agra Alimentation*, 2 juillet 2009, et http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/concurrence/prix/observatoire_prix.htm#n1.

Quand la traçabilité devient la norme

À l'occasion d'une présentation portant sur les coûts et les bénéfices du projet d'un « système national d'identification animale » parrainé par le ministère américain de l'agriculture, l'économiste agricole de l'université de l'État du Kansas, M. Ted Schroeder, a rappelé que la traçabilité est devenue une composante très importante de la demande.

Selon M. Schroeder, un fort engagement de l'industrie à l'égard d'un système de traçabilité agrandirait les marchés d'exportation. À titre d'exemple, l'économiste prévoit qu'une participation à

70 % et à 90 % hausserait les ventes sur les marchés d'exportation de l'ordre de 24 % et de 35 % respectivement.

Il indique que les pays exportateurs de viande mettent en place des systèmes de traçabilité obligatoires de façon à améliorer leur crédibilité à l'échelle internationale. Pour le cheptel bovin, M. Schroeder désigne notamment des exportateurs comme l'Australie, le Brésil, l'Union européenne, le Japon et l'Uruguay. Aux États-Unis tout comme au Mexique, la mise en œuvre de la traçabilité reposerait encore sur la collaboration volontaire.

Source : Feedstuffs, 7 septembre 2009.

La performance financière des PME de la transformation alimentaire

Statistique Canada publie chaque année les « Indicateurs de performances financières des entreprises canadiennes » selon les secteurs d'activité économique. Les données de 2007 sont parues au cours de l'été dernier.

Pour la période 1999-2007 (soit les données les plus récentes), les résultats de cinq indicateurs relatifs à certains secteurs de la transformation alimentaire ont été réunis. Les indicateurs retenus sont les suivants : la marge bénéficiaire avant impôt; l'endettement établi selon le passif total sur l'actif total; le fonds de roulement comme mesure des liquidités disponibles; le rendement des capitaux propres en tant qu'indice du rendement financier des investissements des propriétaires; le rendement du capital employé à titre de rendement financier de l'ensemble du capital investi, incluant l'avoir des propriétaires et les prêts.

Parmi les petites entreprises du Québec (moins de 5 millions de dollars de chiffre d'affaires, dans 16 secteurs), la palme de la meilleure situation financière revient au secteur de la **fabrication de confiseries faites de chocolat acheté** avec le bénéfice net le plus élevé, le plus faible endettement et le meilleur fonds de roulement. Le secteur de la **fabrication d'aliments congelés** obtient le meilleur rendement des capitaux propres et celui de la **fabrication de mélanges de farine et de pâte faits de farine achetée** a le meilleur rendement du capital employé. Les entreprises des secteurs de la **fabrication de confiseries non chocolatées**, de la **fabrication de beurre, de fromage et de produits laitiers secs et concentrés** et de la **transformation de la volaille** performant également très bien.

Parmi les entreprises de plus grande taille (de 5 à 25 millions de dollars de chiffres d'affaires, dans 10 secteurs) et à l'échelle canadienne, le secteur de la **mise en conserve, du marinage et du séchage de fruits et de légumes** montre le meilleur bénéfice net et celui de la **fonte des graisses animales et de la transformation de la viande provenant de carcasses**, le plus faible endettement. Les secteurs des **minoteries** et de la **fabrication de beurre, de fromage et de produits laitiers secs et concentrés** sont *ex æquo* au chapitre du meilleur fonds de roulement. Le secteur de la **transformation de la volaille** obtient le meilleur rendement des capitaux propres et, finalement, celui de la **fabrication d'aliments congelés**, le meilleur rendement du capital employé. La palme du meilleur rendement global revient au secteur de la **fabrication de beurre, de fromage et de produits laitiers secs et concentrés**.

Source : Statistique Canada, « Indicateurs des performances financières des entreprises canadiennes » (compilation par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, août 2009).